

Payolle – L'Artigou -Appartement n° 45

En arrivant

- ⇒ Sortir la table de jardin, les 4 chaises et les 2 tabourets.
- ⇒ Au niveau du compteur électrique :
 - Mettre l'interrupteur « Cumulus » sur « On »
 - Mettre l'interrupteur « Relais J/N » sur « Auto ».
 - Enclencher tous les coupe-circuits à fusible.
- ⇒ Vider le plateau récupérateur d'eau situé sous la partie congélation du réfrigérateur (plaque de couleur blanche, recueillant l'eau du dégivrage), et le nettoyer afin d'éviter les mauvaises odeurs.
- ⇒ **Vérifier l'équipement** de l'appartement par rapport à l'inventaire (accroché à la porte d'entrée), et signaler tout écart. En particulier, dénombrer **précisément** les couvertures, couettes, traversins et oreillers présents dans chaque chambre (sur les lits et dans les armoires).
- ⇒ Vérifier l'état de l'alèze de chaque lit.

En partant

- ⇒ **Fermer le robinet d'arrêt** de la cuvette des WC
- ⇒ Laisser le réfrigérateur ouvert, **ne pas oublier de remettre le plateau récupérateur d'eau** sous la partie congélation.
- ⇒ Mettre tous les radiateurs sur la position « hors-gel ». Attention de ne **pas les éteindre** à l'aide de leur interrupteur, il suffit simplement de mettre la molette de réglage sur « hors-gel ».
- ⇒ Rentrer la table de jardin, les 4 chaises et les 2 tabourets. Rentrer le paillason de la porte d'entrée (le mettre sur le balcon par exemple).
- ⇒ Ranger tous les traversins, oreillers, couvertures et couettes **conformément à l'inventaire**.
- ⇒ Fermer les rideaux du séjour.
- ⇒ Fermer tous les volets (1 dans chaque chambre, 1 dans le séjour).
- ⇒ **IMPORTANT** : Au niveau du compteur électrique :
 - Mettre l'interrupteur « Cumulus » sur « Off »
 - Mettre l'interrupteur « Relais J/N » sur « O ».
 - **Laisser le disjoncteur** général branché.
 - Couper **tous** les coupe-circuits **sauf** les 3 de droite (correspondant au chauffage).

*En arrivant, quelques produits de première nécessité sont fournis : papier hygiénique, papier absorbant, liquide sol, etc. S'il vous plaît, **merci de remplacer ceux qui sont épuisés**, afin que les locataires suivants ne soient pas pris au dépourvu.*

Note : Dépôt de pain chez Ancla Sports (au niveau de la remontée mécanique à l'entrée du site) Pendant les vacances scolaires, un boulanger passe au bas de la résidence vers 8h/8h30.

*Pour toute question ou souci,
n'hésitez pas à nous contacter au 06 32 64 26 62.*

*Merci de laisser l'appartement **parfaitement propre**.
Très bon séjour à Payolle !*

CONSEILS UTILES

VMC

Si la VMC fait trop de bruit, vous avez possibilité de la couper :

- ⇒ Au niveau du compteur électrique (un disjoncteur est réservé à la VMC)
- ⇒ Ou bien au niveau de l'interrupteur à droite de l'évier : il peut être bloqué sur la position intermédiaire entre « NORMALE » et « CUISINE »

Ouverture des volets

Les volets ne s'attachent pas à l'extérieur avec les traditionnels pitons, car il ne serait pas possible d'atteindre le point d'attache de ces pitons sans se pencher dangereusement. Aussi, les volets s'accrochent à l'aide d'une poignée métallique qui vient se bloquer contre le chambranle de la fenêtre.

Pour bloquer le volet :

- ⇒ ouvrez-le en grand en vous servant de cette poignée métallique (qui coulisse dans un guide fixé sur le volet),
- ⇒ et ensuite **tournez la poignée métallique de manière à venir la coincer contre le chambranle** (l'encadrement) gauche de la fenêtre (ou porte-fenêtre).

Il **est impératif de bloquer les volets**, car ils peuvent être détériorés voire arrachés par le vent.

Porte d'entrée

Pour fermer la porte d'entrée à clé, levez la poignée complètement.

Barbecue électrique

Le mini-barbecue à disposition dans l'appartement doit être utilisé en le remplissant d'environ 2 à 3 centimètres d'eau : cette eau permet d'absorber les graisses de cuisson sans qu'elles continuent à cuire au contact du métal. D'autre part, le nettoyage du barbecue est plus aisé.

Ne pas utiliser de papier aluminium pendant la cuisson afin de conserver l'anti-adhérence.

Attention de ne pas rajouter d'eau lorsque le barbecue est branché, voire en fonctionnement !

Important

Suite à des négligences répétées concernant les consignes de départ et les conseils ci-dessus, nous sommes malheureusement obligés de :

- **Retenir 50 euros sur le dépôt de garantie** si la détérioration de la poignée de fixation d'un volet ne nous est pas signalée (risques de vols et d'arrachage du volet)
- **Retenir 50 euros sur le dépôt de garantie** si les consignes au sujet du réfrigérateur (risques de moisissures), du chauffage et du compteur électrique (dégâts dus au gel) ne sont pas respectées